

REPUBLICQUE DU DAHOMY
-:-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-:-

DECRET N°74-128 du 2 mai 1974

portant nomination de directeurs à la
Direction Générale de la Culture et de
l'Education Populaire.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
 - VU l'ordonnance N°73-25 du 24 mars 1973, portant réorganisation et fonctionnement des services centraux du Ministère de l'Education Nationale, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports ;
 - VU la loi organique N°64-34 du 12 décembre 1964, fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
 - VU le décret N°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
 - VU le décret N°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et le décret N°73-17 du 19 janvier 1973 qui l'a complété ;
 - VU le décret N°73-214 du 9 juillet 1973, portant nomination de directeurs généraux au Ministère de l'Education Nationale, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, notamment son article 4 ;
- Sur proposition du Ministre de l'Education Nationale, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Mr KPOSSOU COMLAN Roger, Professeur d'Educatons Physiques et Sportives, est nommé Directeur par intérim des Sports et Loisirs.

.../...

ARTICLE 2 - Mr ACHOBÉ Gédéon, Professeur, est nommé Directeur des Arts et Spectacles.

ARTICLE 3 - Mr CARLOS Jérôme, Professeur, est nommé Directeur des Bibliothèques et Musées.

ARTICLE 4 - Mr AKO Sèwa Emmanuel, Directeur Général de la Culture et de l'Education Populaire, est nommé Directeur du Centre de Recherches Appliquées du Dahomey, cumulativement avec ses fonctions actuelles.

ARTICLE 5 - Le présent décret qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera...

Fait à COTONOU, le 2 mai 1974
pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, chargé de l'interim,


Lieutenant-Colonel Barthélémy OHOUENS

Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Culture, de la Jeunesse et des Sports,


Capitaine Vincent GUEZODJE

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,


Capitaine Janvier ASSOGBA.

Ampliations : PR 8 CS 6 MEN 6 autres ministères 10 Dtions de la
DGCEP 4 SGG 4 SPD 2 CNR 4 DGP-DGATL-INSAE 6 IAA-DCOT-IGP-CNI- 4
Intéressés 4 DB-CF-DC-Solde 4 Trésor 4 UNIDAH 3 JORD 1